

Saussure et l'origine du langage. Un interdit à dépasser par la philosophie linguistique.

Thomas Robert

Université de Genève
robertt4@etu.unige.ch

1. Introduction

Le problème de l'origine du langage est en passe de quitter le domaine des sciences humaines pour être complètement assimilé à des considérations biologiques. Saussure est en partie responsable de cette lente distanciation arrivant actuellement à son paroxysme. En effet, une double distanciation des sciences humaines par rapport au problème de l'origine du langage peut être constatée, à savoir un manque d'intérêt de ces dernières ainsi qu'un manque de crédit leur étant accordé dans le cadre de cette problématique. Trois événements peuvent expliquer cette situation. Premièrement, la théorie darwinienne, ou plutôt l'utilisation, l'appropriation de la théorie darwinienne par les sciences dures qui se traduit par une biologisation de la question de l'origine du langage. Cette reconduction du problème de l'origine à la biologie pure est, à notre sens, issue d'une lecture erronée des œuvres de Darwin réduisant la théorie du naturaliste anglais à un matérialisme extrême. Or, Darwin doit non pas être considéré comme un biologiste élaborant une théorie relevant des sciences dures, mais comme un naturaliste dont les considérations laissent une place importante aux sciences humaines. Nous affirmons donc que la réduction des thèses darwiniennes à un matérialisme mécaniste est injustifiable. Deuxièmement, l'interdiction promulguée, en 1866, par la Société Linguistique de Paris marque un arrêt officiel des recherches linguistiques concernant l'origine du langage. Certes, l'interdit sera, bien évidemment, bafoué par de nombreux linguistes, parfois même membres de la Société. Toutefois, l'interdit reste un signe fort d'une distanciation officielle de la linguistique du problème de l'origine. Troisièmement, Saussure affirme, dans le *Cours de linguistique générale*, l'impossibilité de la question des origines. La linguistique saussurienne, en tant que fondatrice du structuralisme, peut être ainsi considérée comme étant à la base d'un désintérêt par impossibilité de tout un courant linguistique de la question de l'origine. La linguistique ne renouera avec cette problématique qu'avec la théorie chomskyenne que nous pouvons associer à la biologisation effectuée par les sciences dures. Dans cet article, nous voulons souligner les raisons qui poussent Saussure à affirmer l'impossibilité d'élaborer une théorie linguistique de l'origine du langage. Nous ne considérerons que les raisons inhérentes à la théorie exposée dans le *Cours*. Nous exposerons également les moyens de contourner l'interdit saussurien pour une philosophie linguistique que nous jugeons nécessaire afin de ne pas abandonner la question même de l'origine de l'objet de toute recherche linguistique. En définitive, proposer une solution pour aborder, et non pas pour résoudre, le problème de l'origine du langage constitue, à notre sens, un aspect essentiel pour ancrer l'étude du langage dans les sciences humaines et ne pas risquer une biologisation définitive de toute considération linguistique et, à terme, sociale voire même humaine.

2. Une impossibilité essentielle

Le *Cours de linguistique générale* illustre les deux versants de l'abandon du problème de l'origine du langage par la linguistique. En effet, Saussure montre à la fois un manque d'intérêt pour cette problématique et argumente également dans le sens d'une incapacité de la linguistique à résoudre la question des origines. Le manque d'intérêt saussurien ne doit pas être entendu de manière littérale. Nous ne saurions affirmer que Saussure fait montre d'un mépris pour l'origine de l'objet même de sa science. Ainsi, le désintérêt pour la question de l'origine doit être considéré comme le résultat d'une impossibilité essentielle pour la linguistique. Cette dernière est le fruit d'une limitation du domaine même de la linguistique. L'on ne peut alors s'empêcher de penser à la phrase finale du *Cours* qui, rappelons-le, n'est qu'un rajout des éditeurs : «*la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même*» (SAUSSURE 2005: p. 317). Si l'interprétation de cette phrase a pu provoquer un certain exclusivisme excessif du structuralisme contraire à la pensée même de Saussure, cette formule est toutefois applicable, à notre sens, à l'attitude saussurienne face au problème de l'origine. La délimitation stricte de la linguistique est constatable dans tout le *Cours*. Elle constitue d'ailleurs une des trois tâches essentielles de la linguistique énoncées dans le second chapitre :

«La tâche de la linguistique sera :

- a) de faire la description et l'histoire de toute les langues qu'elle pourra atteindre, ce qui revient à faire l'histoire des familles de langues et à reconstituer dans la mesure du possible les langues mères de chaque famille ;
- b) de chercher les forces qui sont en jeu d'une manière permanente et universelle dans toutes les langues, et de dégager les lois générales auxquelles on peut ramener tous les phénomènes particuliers de l'histoire ;
- c) de se délimiter et de se définir elle-même» (SAUSSURE 2005: p. 20).

La reconstitution des langues mères et le dégagement des universaux de la langue semblent être des pré requis essentiels à une résolution de la question de l'origine. C'est bel et bien une volonté de délimitation de la linguistique, marque d'une impossibilité essentielle, qui constitue alors un des versants de l'interdit saussurien. Par la primauté accordée à la langue sur la parole et ainsi par celle accordée à la synchronie sur la diachronie, il est indéniable que Saussure fait de la linguistique une étude d'un système purement psychologique, à savoir la langue. Cette orientation du *Cours* a certainement poussé les éditeurs à la rédaction de la phrase conclusive citée préalablement. Pour notre perspective, l'impossibilité essentielle apparaît par cette orientation tout de même réductrice, même si non exclusive, de la linguistique à l'étude du système de la langue. La linguistique saussurienne s'affirme alors comme étude psychologique et sociale d'un fait humain constitué. C'est ce dernier caractère, à savoir celui d'étudier un fait humain toujours déjà constitué, qui nous pousse à affirmer l'impossibilité essentielle de la linguistique saussurienne à étudier, et encore plus à résoudre, le problème de l'origine. En limitant le domaine de l'investigation linguistique à un fait humain constitué, Saussure ancre l'étude de la langue, et peut-être également celle du langage, dans les sciences humaines en évitant ainsi le matérialisme de Schleicher considérant le langage comme étant un organisme ayant une vie propre et pouvant être défini comme un quatrième règne de la nature. Toutefois, l'ancrage de l'objet de la linguistique dans les sciences humaines est trop fort et contre-productif chez Saussure. En effet, en provoquant une impossibilité essentielle du traitement de la question des origines, l'orientation saussurienne prête le flanc à l'accusation d'une trop grande abstraction du domaine de la linguistique. La langue deviendrait ainsi un objet d'étude abstrait, non pas au sens d'irréel mais au sens d'un manque de fondement historique, évolutif. En ne s'intéressant qu'à un fait humain constitué, la linguistique saussurienne laisse le champ libre à la biologie pour la résolution du fondement historique, évolutif, du langage. Or, une explication biologique de l'origine peut permettre une biologisation de l'étude linguistique. Le risque de la perspective saussurienne est de permettre une réduction de l'étude du langage à la biologie

en ne proposant pas une théorie alternative, c'est-à-dire sociale, de l'origine même de ce dernier. La crainte formulée à plusieurs reprises par Whitney¹ peut alors se réaliser par le biais d'un certain sociologisme saussurien. Or, le manquement par Saussure de l'établissement d'une philosophie linguistique pouvant traiter de la question de l'origine est encore plus prégnant dans le second aspect de l'interdit saussurien, à savoir l'impossibilité théorique de l'étude linguistique de la question de l'origine.

3. Une impossibilité théorique

L'impossibilité essentielle est, nous l'avons vu, une impossibilité de domaine, de champ d'investigation et traduit alors un certain désintérêt de l'étude linguistique pour la question de l'origine du langage. Nous avons souligné à quel point nous jugeons ce désintérêt néfaste à la linguistique même en affirmant qu'elle favorise la réalisation des craintes formulées par Whitney, à savoir la reconduction de la linguistique aux sciences physiques. En d'autres termes, le sociologisme saussurien pourrait favoriser le biologisme. Or, l'impossibilité essentielle est confirmée, ou peut-être provoquée, par l'impossibilité théorique :

«En fait, aucune société ne connaît et n'a jamais connu la langue autrement que comme un produit hérité des générations précédentes et à prendre tel quel. C'est pourquoi la question de l'origine du langage n'a pas d'importance qu'on lui attribue généralement. Ce n'est pas même une question à poser ; le seul objet réel de la linguistique c'est la vie normale et régulière d'un idiome déjà constitué» (SAUSSURE 2005: p.105).

Pour les sujets parlants, la langue est toujours déjà constituée. Aucune communauté de sujets parlants n'a jamais fait face à l'origine de la langue. L'impossibilité essentielle ne peut ainsi être considérée uniquement comme un choix empêchant, par un interdit prescriptif, toute investigation sur le problème de l'origine. Au contraire, l'impossibilité essentielle est issue, ou du moins confirmée, par le rapport qu'entretiennent les sujets parlants avec la langue. La réalité sociale de la langue provoque ou confirme le sociologisme saussurien qui ne peut que déboucher sur l'impossibilité essentielle. Nous ne voulons pas, et ne pouvons pas, déterminer la primauté de l'impossibilité essentielle sur l'impossibilité théorique ou de l'impossibilité théorique sur l'impossibilité essentielle. Nous faisons le choix de considérer qu'une interdépendance des deux impossibilités débouche sur l'interdit saussurien. L'impossibilité essentielle ayant déjà été étudiée, nous nous intéresserons à l'impossibilité théorique par le biais de deux axes, à savoir l'arbitraire et la distinction entre linguistique synchronique et linguistique diachronique.

3.1. L'arbitraire du signe et le problème du conventionnalisme

L'arbitraire du signe linguistique, en tant que premier principe général, est une entrave certaine à la résolution du problème de l'origine. La définition saussurienne de l'arbitraire, à savoir une immotivation du lien entre signifiant et signifié, est d'autant plus complexe puisque tout libre choix semble proscrit. L'arbitraire convoque le cercle rousseauiste de l'origine du langage énoncé dans le *Second Discours*, à savoir le problème de primauté entre la société et le langage et celui entre le langage et la pensée. Exprimé simplement, le cercle rousseauiste pose, dans un premier temps, l'impossibilité de comprendre l'établissement d'une société sans l'aide du langage et de l'institution du langage hors du cadre de la société et, dans un second temps, l'impossibilité de concevoir la pensée sans le langage et

¹ Whitney prône le fondement d'une science du langage historique et morale, c'est-à-dire non physique. A ce titre, il s'oppose vivement aux utilisations du darwinisme par Schleicher et Müller qu'il considère comme ancrant la linguistique dans les sciences physiques et sacrifiant ainsi son indépendance. (ALTER 2005: pp. 130 ; 138-142)

l'établissement du langage sans la pensée. L'arbitraire du signe convoque le cercle des origines en niant la motivation des signes linguistiques et par là même la possibilité d'une compréhension instinctive des éléments initiaux du langage². En d'autres termes, l'arbitraire du signe nécessite une convention fixant tous les signes linguistiques arbitrairement, de manière immotivée. Or, là où le philosophe admet son impuissance face aux deux apories précédemment exposées (ROUSSEAU 1971: pp. 208-209), le linguiste affirme que la langue a toujours été héritée pour toute communauté de sujets parlants et, restreignant le champ de son investigation à ce fait humain constitué, nie alors l'importance même de la question de l'origine. Or, nous affirmons que Saussure, dans une hypothétique tentative de résolution de l'origine, aurait nécessairement fait face à une impossibilité théorique dont l'arbitraire du signe constitue la cause principale. Pour Saussure, la langue est une convention composée de signes linguistiques arbitraires, c'est-à-dire immotivés dont l'institution initiale n'a été constatée par aucune communauté de sujets parlants. Toute communauté de sujets parlants a toujours hérité de la langue comme d'un produit des générations précédentes. Une certaine passivité face à la langue comme produit toujours déjà constitué est ainsi indéniable. Or, cette passivité se joue aussi bien au niveau de l'individu qu'au niveau de la communauté toute entière. L'acquisition de la langue s'apparente à une impression faite sur la psyché du sujet parlant:

«C'est par le fonctionnement des facultés réceptive et coordinative que se forment chez les sujets parlants des empreintes qui arrivent à être sensiblement les mêmes chez tous. Comment faut-il se représenter ce produit social pour que la langue apparaisse parfaitement dégagée du reste? Si nous pouvions embrasser la somme des images verbales emmagasinées chez tous les individus, nous toucherions le lien social qui constitue la langue. C'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse. (...) La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement; elle ne suppose jamais de préméditation, et la réflexion n'y intervient que pour l'activité de classement» (SAUSSURE 2005: p. 30).

L'acquisition individuelle de la langue se fait par le biais d'une réception passive de la traduction de la langue dans la parole des autres sujets parlants. La créativité linguistique, entendue au sens d'une utilisation, d'une réalisation de l'arbitraire du signe est déniée à tout sujet parlant dès la prime acquisition de la langue, de par l'arbitraire absolu du signe linguistique et l'inintelligibilité qui résulterait d'une telle créativité individuelle. Or, c'est le même schéma d'acquisition qui est appliqué à la communauté toute entière, c'est-à-dire non plus à l'individu mais à la masse des sujets parlants:

«Si par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant apparaît comme librement choisi, en revanche, par rapport à la communauté linguistique qui l'emploie, il n'est pas libre, il est imposé. La masse sociale n'est point consultée, et le signifiant choisi par la langue, ne pourrait pas être remplacé par un autre. Ce fait, qui semble envelopper une contradiction, pourrait être appelé familièrement «la carte forcée». On dit à la langue : «Choisissez!» mais on ajoute: «Ce sera ce signe et non un autre». Non seulement un individu serait incapable, s'il le voulait, de modifier en quoi que ce soit le choix qui a été fait, mais la masse elle-même ne peut exercer sa souveraineté sur un seul mot ; elle est liée à la langue telle qu'elle est» (SAUSSURE 2005: p.104).

² C'est ainsi le passage graduel d'un langage naturel instinctif à un langage conventionnel, le développement de l'artificialité humaine à partir de la naturalité, de l'animalité, qui est nié. En d'autres termes, l'immotivation des signes linguistiques semble condamner toute thèse évolutionniste de l'origine.

La convention qui, soulignons-le encore une fois, n'est jamais contractée par aucune communauté de sujets parlants, contrecarre le premier principe du signe linguistique, i.e. son arbitraire. Nous ne voulons en aucun cas sous-entendre que l'arbitraire disparaît. Bien au contraire, l'arbitraire est absolu, signifiant et signifié n'ont aucun lien nécessaire. Cependant, c'est la potentialité de l'arbitraire qui est entravée, c'est-à-dire la possibilité de création qu'il représente. La passivité face à la langue permet d'éviter la nécessité d'un conventionnalisme renouvelé. Si une telle théorie permet d'esquiver le cercle rousseauiste, elle empêche toute possibilité de recréation des conditions de l'origine³ et donne à la langue une entité forte, transcendant la simple convention, risquant d'inscrire celle-là comme une abstraction proche d'une considération de la langue comme quatrième règne de la nature. Ce rapprochement de la théorie de Saussure d'avec la critique qu'il émet lui-même face à la théorie de Schleicher est justifiable par l'isolement dans lequel le linguiste genevois place la langue. Or, cet isolement est uniquement dû à l'arbitraire du signe linguistique. De nombreux linguistes et philosophes ont, avant Saussure, intégré l'arbitraire du signe linguistique dans leur théorie. Toutefois, la particularité saussurienne consiste à affirmer un arbitraire total au niveau de la langue. La langue est ainsi bel et bien une institution, c'est-à-dire une entité fondée sur une convention, mais elle est différente de toutes les autres institutions. Là où l'arbitraire des autres institutions est relatif, celui de la langue est absolu, total. Ainsi, au contraire de toutes les institutions qui «sont toutes fondées, à des degrés divers, sur les rapports naturels des choses» (SAUSSURE 2005: p.110), la langue est une construction parfaitement arbitraire amenant l'association d'une «idée quelconque avec une suite quelconque de sons» (SAUSSURE 2005: p.110). Loin de ce que nous pouvons appeler l'institution naturelle⁴ de Whitney, la langue est une construction psycho-sociale unique:

«Pour bien faire sentir que la langue est une institution pure, Whitney a fort justement insisté sur le caractère arbitraire des signes, et par là, il a placé la linguistique sur son axe véritable. Mais il n'est pas allé jusqu'au bout et n'a pas vu que ce caractère arbitraire sépare radicalement la langue de toutes les autres institutions. On le voit bien par la manière dont elle évolue; rien de plus complexe : située à la fois dans la masse sociale et dans le temps, personne ne peut rien y changer, et, d'autre part, l'arbitraire de ses signes entraîne théoriquement la liberté d'établir n'importe quel rapport entre la matière phonique et les idées. Il en résulte que ces deux éléments unis dans les signes gardent chacun leur vie propre dans une proportion inconnue ailleurs, et que la langue s'altère, ou plutôt évolue, sous l'influence de tous les agents qui peuvent atteindre soit les sons soit les sens. Cette évolution est fatale; il n'y a pas d'exemple d'une langue qui y résiste. Au bout d'un certain temps, on peut toujours constater des déplacements sensibles» (SAUSSURE 2005: pp.110-111).

L'arbitraire absolu ne débouche ni sur une entité fixe et non susceptible d'évolution, ni sur une entité manquant de constance. Certes, l'arbitraire absolu est une des causes évoquées

³ Nous pensons non seulement à la reconstruction des racines, mais également à la résolution, ou du moins à une explication de l'origine du langage par fiction rationnelle.

⁴ Le versant institutionnel de la définition du langage par Whitney doit être reconduit à l'importance accordée à la volonté, dans la production de la parole, par le linguiste américain. En effet, le langage est le fruit de la volonté de communiquer et est ainsi non réductible à quelque loi matérielle que ce soit, la volonté échappant toujours à toute tentative, comme n'importe quelle activité mentale, de matérialisation scientifique. Une telle position du linguiste américain s'explique par son approbation de la distinction entre le physique et le mental et, par extension, entre les sciences physiques et les sciences historiques et morales, la linguistique relevant bien entendu de cette dernière catégorie. Toutefois, Whitney ne bascule pas dans le sociologisme et une certaine naturalité, c'est-à-dire une certaine nécessité, du langage est introduite dans sa considération du rapport entre langage et pensée. Le linguiste américain propose ainsi une instance de fiction rationnelle de l'origine du langage comprenant à la fois la naturalité et l'artificialité. En définitive, le langage, tel qu'il est défini par Whitney, est une institution naturelle.

pour expliquer l'immutabilité de la langue; toutefois, cette dernière, en tant que fait humain, est soumise à la temporalité. Or, si la langue, en tant que fait humain toujours déjà constitué, est «intangibile», c'est-à-dire non modifiable par la volonté des sujets parlants, elle n'est en aucun cas, par sa soumission à la temporalité, «inaltérable» (SAUSSURE 2005: p. 108). L'altération de la langue ne doit pas être entendue comme une dégradation ou comme une évolution, mais simplement comme une modification ou, plus précisément, «*un déplacement du rapport entre le signifié et le signifiant*» (SAUSSURE 2005: p. 109). Si nous écartons les termes de dégradation et d'évolution, c'est tout simplement parce que la langue, malgré son inscription dans la temporalité, ne peut être comprise en des termes évolutionnistes en tant que fait humain toujours déjà constitué. Cette caractéristique de la langue peut être mise en rapport avec un certain uniformitarisme⁵ saussurien. En effet, Saussure affirme que «c'est une idée très fautive de croire qu'en matière de langage le problème des origines diffère de celui des conditions permanentes» (SAUSSURE 2005: p. 24). Tout comme pour l'uniformitarisme géologique de Lyell, l'uniformitarisme linguistique saussurien implique un rejet du catastrophisme et affirme une application constante des mêmes forces créatrices et vitales de la langue, tant au niveau individuel que collectif. En définitive, il n'y a pas de réelle évolution de la langue. La linguistique saussurienne est une instance de fixisme nécessitant une génération spontanée de la langue.

L'impossibilité d'un commencement pour la langue est la conséquence de l'arbitraire absolu. Toute naturalité est rejetée par Saussure. Si la faculté de langage peut encore échapper à ce rejet de la naturalité, sa réalisation, à travers la langue et la parole, ne peut être rapprochée d'aucune instance de naturalité. Ainsi, les trois théories paradigmatiques de la linguistique du XIX^{ème} siècle expliquant l'origine du langage doivent être rejetées, dans le cadre de la théorie saussurienne, par leur introduction d'une certaine instance de naturalité dans la convention. En effet, les théories des onomatopées, des interjections et de la résonance font toutes appel à une certaine motivation des premiers signes linguistiques établissant un lien ou une rupture avec le langage naturel et ne pouvant nier une certaine détermination matérielle. Cette détermination matérielle, cette motivation, rompt avec l'idée d'un arbitraire absolu du contexte uniformitariste saussurien. De plus, la motivation originelle des signes linguistiques débouche sur une instance de langue comme nomenclature vivement rejetée par Saussure. En effet, les trois théories paradigmatiques de l'origine du langage impliquent toutes une certaine traduction des concepts dans la masse phonique. La théorie des onomatopées est certainement la plus à même de mettre en évidence cette traduction de concepts préexistants dans la masse phonique. La détermination des onomatopées réclame une certaine capacité d'analyse, au sens condillacien du terme, c'est-à-dire une certaine capacité à isoler une caractéristique de l'objet signifié pour le désigner. Couplée à cette faculté d'analyse, la faculté d'imitation permet la réalisation volontaire et toujours déjà conventionnelle de l'onomatopée. L'isolement d'une caractéristique de l'objet à désigner puis son imitation sont une instance de traduction d'un concept dans la masse phonique, d'une formation de la langue comme nomenclature. Si la théorie des interjections n'est considérée, comme le suggère Whitney (WHITNEY 1870: pp. 428-430), que comme un complément de celle des onomatopées, c'est-à-dire que comme un élément d'une théorie de l'imitation (les interjections et les onomatopées étant des produits de la faculté imitative), elle participe également à la reconduction de l'origine de la langue à une fonction nomenclatrice. De

⁵ Nous empruntons ce terme établi par le géologue Charles Lyell. Cette théorie, notamment inspirée par la géologie du naturaliste français Lamarck, affirme une constance (quantitative et qualitative) des causes provoquant toute modification géologique. L'uniformitarisme peut être appliqué à toute science. Un uniformitarisme linguistique affirmerait ainsi une constance des causes modificatrices de la langue. L'uniformitarisme présente, par définition, un problème certain ayant trait au problème de l'origine puisque cette théorie n'est en aucun cas en adéquation avec un point de vue historico-génétique. Lyell lui-même, s'il ne nie pas la possibilité d'un commencement, d'une origine, estime ces considérations comme ne relevant pas du champ de la géologie. Cela n'est pas sans rappeler l'impossibilité essentielle saussurienne.

même, la théorie de la résonance⁶, si l'émission de sons issus d'un tel procédé est considéré comme volontaire, illustre également une tendance à considérer la langue comme une nomenclature, c'est-à-dire comme une traduction d'un concept déjà acquis par les facultés intellectuelles dans le son. Au contraire, Saussure propose une articulation de la pensée par les sons:

«Psychologiquement, abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte. Philosophes et linguistes se sont toujours accordés à reconnaître que, sans le secours des signes, nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante. Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité. Il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue.

En face de ce royaume flottant, les sons offriraient-ils par eux-mêmes des entités circonscrites d'avance ? Pas d'avantage. La substance phonique n'est pas plus fixe ni plus rigide ; ce n'est pas un moule dont la pensée doit nécessairement épouser les formes, mais une matière plastique qui se divise à son tour en parties distinctes pour fournir les signifiants dont la pensée a besoin. (...) Le rôle caractéristique de la langue vis-à-vis de la pensée n'est pas de créer un moyen phonique matériel pour l'expression des idées, mais de servir d'intermédiaire entre la pensée et le son, dans des conditions telles que leur union aboutit nécessairement à des délimitations réciproques d'unités. La pensée, chaotique dans sa nature, est forcée de se préciser en se décomposant. Il n'y a donc ni matérialisation des pensées, ni spiritualisation des sons, mais il s'agit de ce fait en quelque sorte mystérieux, que la « pensée-son » implique des divisions et que la langue élabore des unités en se constituant entre deux masses amorphes» (SAUSSURE 2005: pp.155-156).

La pensée, les idées, les concepts s'articulent par et dans la langue, c'est-à-dire dans l'association d'un signifiant et d'un signifié, dans la création d'un signe linguistique arbitraire. La langue n'est pas une nomenclature, c'est-à-dire qu'elle ne traduit en aucun cas la pensée mais agit comme entité structurante de cette dernière. Or, c'est en tant qu'entité structurante de la pensée en son ensemble que la langue laisse apparaître une de ses plus importantes caractéristiques, i.e. son caractère différentiel. C'est parce que l'arbitraire est absolu, et donc parce que la langue n'est pas une nomenclature traduisant des concepts acquis à partir de la matérialité mais une structure articulatrice de la pensée, que la valeur, c'est-à-dire la délimitation de chaque signe linguistique par rapport aux autres signes linguistiques, est si capitale. Ainsi, s'il y a certes un assouplissement de l'arbitraire dans la théorie saussurienne, cet assouplissement n'est possible qu'au sein même du système différentiel, par une rationalisation de la langue, du «principe irrationnel» (SAUSSURE 2005: p. 182) de l'arbitraire du signe linguistique. En définitive, c'est donc bel et bien l'arbitraire absolu qui stigmatise la théorie saussurienne comme une théorie uniformitariste, fixiste de la langue. C'est parce que toute motivation est refusée que l'origine du langage est impossible à thématiser. La langue est une structure modifiable mais non évolutive. La langue organise toujours déjà l'intégralité de la pensée. L'uniformitarisme linguistique saussurien implique non pas que rien de plus n'existait par le passé, mais que rien de moins n'existait par le passé.

3.2. Impossibilité diachronique de la synchronie

⁶ Nous entendons, par cette expression, la célèbre théorie de Müller, inspirée par Herder, bien que celui-là reconduise la théorie herderienne à la théorie des onomatopées. Les racines de la langue sont des types phonétiques appartenant à l'essence même de l'homme. Par instinct, l'homme exprime certaines catégories générales éveillées par l'extériorité (MÜLLER 1861: pp. 369-370).

Notre thèse d'une impossibilité diachronique de la synchronie concerne une articulation restreinte de la relation entre linguistique synchronique et linguistique diachronique. C'est avant tout au regard de notre discussion sur l'arbitraire absolu et son rôle joué dans l'impossibilité théorique d'une réponse à la question de l'origine du langage que nous aborderons, très brièvement, cette dichotomie capitale de la linguistique saussurienne. Or, l'impossibilité diachronique de la synchronie peut être abordée par la distinction entre langue et parole. Nous avons affirmé que la langue peut être comprise comme un système différentiel psychologique et social composé de signes linguistiques arbitraires, c'est-à-dire dont l'union du signifiant et du signifié est immotivée, ne traduit aucun rapport naturel issu de l'extériorité, de la matérialité. Aux caractères social et psychique de la langue s'opposent les caractères individuel et psycho-physique de la parole. Les deux entités entretiennent une relation complexe:

«Sans doute, ces deux objets sont étroitement liés et se supposent l'un l'autre: la langue est nécessaire pour que la parole soit intelligible et produise tous ses effets; mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse; historiquement, le fait de parole précède toujours. Comment s'aviserait-on d'associer une idée à une image verbale, si l'on ne surprenait pas d'abord cette association dans un acte de parole? D'autre part, c'est en entendant les autres que nous apprenons notre langue maternelle; elle n'arrive à se déposer dans notre cerveau qu'à la suite d'innombrables expériences. Enfin, c'est la parole qui fait évoluer la langue : ce sont les impressions reçues en entendant les autres qui modifient nos habitudes linguistiques. Il y a donc interdépendance de la langue et de la parole; celle-là est à la fois l'instrument et le produit de celle-ci. Mais tout cela ne les empêche pas d'être deux choses absolument distinctes» (SAUSSURE 2005: pp. 38-39).

C'est un nouveau cercle de l'origine, saussurien cette fois, qui est posé par la distinction entre langue et parole. En effet, une primauté du système semble requise pour l'exécution de l'acte le fondant. Si, dans le cadre du fait humain constitué, la parole obtient une primauté indéniable pour l'acquisition individuelle ainsi que pour l'instigation du déplacement entre signifiant et signifié, dans le cadre évolutif⁷, cette primauté pose certaines difficultés. En d'autres termes, le système étant instauré, la parole précède la langue. Le problème de l'évolution, qui comprend l'origine du système et donc le second cercle saussurien de l'origine, ne peut être résolu par la théorie saussurienne. En effet, de par l'arbitraire absolu du signe linguistique, l'acte initial de parole ne peut, d'une part, bénéficier d'aucune motivation et doit, d'autre part, fonder tout le système différentiel. Comme l'affirme alors Lévi-Strauss, la langue doit ainsi apparaître «tout d'un coup» (MAUSS 1950: p. XLVII). Un tel acte fondateur, par le biais de la parole, est une fiction irrationnelle. La diachronie, c'est-à-dire le versant historique de la linguistique, devrait être, par définition, le domaine de la résolution du problème de l'origine. La réduction de la diachronie à la parole ouvre, à ce titre, une possibilité de riches investigations pour une philosophie linguistique. Cependant, nous l'avons souligné, la parole est dénuée de toute capacité fondatrice de par le principe de l'impossibilité d'une motivation originelle du signe linguistique. La motivation n'apparaît qu'au sein du système. L'origine est alors assimilable à une apparition spontanée du système différentiel. Avec le principe de l'arbitraire absolu du signe linguistique, la possibilité d'une panchronie disparaît. La synchronie ne pourra ainsi jamais être comprise diachroniquement. La linguistique est réduite à être l'étude d'un fait humain constitué dont les considérations historiques ne peuvent sortir du cadre uniformitariste refusant toute explication historico-génétique. En définitive, la diachronie est soumise à la synchronie. L'histoire de la langue, à travers l'étude de la parole, est parfaitement anhistorique ou plutôt anévolutive.

⁷ Nous ne reprenons pas le terme "historique" de Saussure puisque nous pensons que ce dernier doit être reconduit dans le cadre du fait humain constitué, dans le cadre de la langue.

4. Conclusion: pour une sortie du cercle des origines

La question de l'origine du langage doit être abordée par les sciences humaines et plus particulièrement par la linguistique. En effet, la science du langage ne peut éviter de se poser la question de l'apparition de son objet d'étude exclusif. L'interdit saussurien, qui est en fait, nous l'avons vu, une impossibilité, doit être dépassé afin d'éviter la réalisation, déjà bien avancée, des craintes de Whitney, c'est-à-dire l'assimilation de la linguistique dans la biologie, dans les sciences dures. L'interdit saussurien constitue, à ce titre, un échec de la linguistique face à une explication qui doit être considérée comme rivale. En effet, opposer le sociologisme au biologisme ne peut que tourner, par le succès, la légitimité obtenue du néo-darwinisme, en faveur des sciences dures. Si le biologisme peut s'appuyer sur une prétendue factualité, le sociologisme ne peut, sur la question de l'origine, qu'avancer une solution irrationnelle, celle de la spontanéité du système. Une troisième voie doit donc être privilégiée par la linguistique et, plus généralement, par les sciences humaines, à savoir celle d'une solution à la fois biologique et sociale, animale et humaine. Une telle solution requiert une lecture distincte des théories fondatrices de la solution biologique, c'est-à-dire une interprétation alternative, non matérialiste mécaniste et donc non néo-darwiniste, de Darwin. A l'instar des théories du XIX^{ème} siècle qui reprenaient, sous le prisme de l'évolution, celles développées par le sensualisme des Lumières, il est nécessaire de légitimer une approche linguistique philosophique du problème des origines ne se basant pas exclusivement sur la factualité biologique. En définitive, les conséquences de l'interdit saussurien montrent l'importance d'un nouveau développement des fictions rationnelles concernant le problème de l'origine du langage. La science du langage doit ainsi développer une véritable philosophie linguistique reprenant l'entreprise abandonnée par Saussure.

Bibliographie

- ALTER, Stephen G. (1999), *Darwinism and the Linguistic Image*, Baltimore, The John Hopkins University Press.
- ALTER, Stephen G. (2005), *William Dwight Whitney and the Science of Language*, Baltimore, The John Hopkins University Press.
- AUROUX, Sylvain (2007), *La question de l'origine des langues*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CONDILLAC (de), Etienne Bonnot (2002), *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Paris, Vrin.
- DARWIN, Charles Robert (1992), *L'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle ou la préservation des races favorisées dans la lutte pour la vie*, Paris, GF Flammarion.
- DARWIN, Charles Robert (2004), *The Descent of Man*, Londres, Penguin Classics.
- DARWIN, Charles Robert (2001), *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, Paris, Rivages poche Petite Bibliothèque.
- FARRAR, Frederic William (1860), *An Essay on the Origin of Language : Based on Modern Researches, and Especially on the Works of M. Renan*, Londres, John Murray.
- FARRAR, Frederic William (1873), *Chapters on Language*, Londres, Longmans, Green, and Co.
- GRUBER, Howard E. (1974), *Darwin on Man : A Psychological Study of Scientific Creativity*, Londres, Wildwood House.
- HERDER (von), Johann Gottfried (1977), *Traité sur l'origine de la langue*, Paris, Aubier, Flammarion.
- HODGE, Jonathan & RADICK, Gregory (éd.) (2009), *The Cambridge Companion to Darwin*, Cambridge University Press.
- KOHN, David (éd.) (1985), *The Darwinian Heritage*, Princeton, Princeton University Press.
- LEVI-STRAUSS, Claude (1950), « Introduction à l'œuvre de M. Mauss » in *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France.

- MERIAN, Jean-Bernard (1977), « Analyse de la dissertation sur l'origine du langage qui a remporté le prix en 1771 » in *Traité sur l'origine de la langue*, Paris, Aubier, Flammarion.
- MÜLLER, Friedrich Max (1861), *Lectures on the Science of Language*, Londres, Longmans, Green, and Co.
- RENAN, Ernest (1859), *De l'origine du langage*, Paris, Michel Lévy frères.
- RICHARDS, Robert J. (1987), *Darwin and the Emergence of Evolutionary Theories of Mind and Behavior*, Chicago, The University of Chicago Press.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques (1992) *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, GF Flammarion.
- RUSE, Michael (1979), *The Darwinian Revolution*, Chicago, The University of Chicago Press.
- SAUSSURE (de), Ferdinand (2005), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- TORT, Philippe (1997), *Darwin et le darwinisme*, Paris, Presses Universitaires de France.
- WEDGWOOD, Hensleigh (1866), *On the Origin of Language*, Londres, N. Trübner and Co.
- WHITNEY, William Dwight (1870), *Language and the Study of Language*, Londres, N. Trübner and Co.
- WHITNEY, William Dwight (1874, Juillet), « Darwinism and Language » in *North America Review*.
- WHITNEY, William Dwight (1875), *The Life and Growth of Language*, Londres, Henry S. King and Co.
- WHITNEY, William Dwight (1898), *Oriental and Linguistic Studies*, New York, Charles Scribner's sons.